

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

COMPTE-RENDU

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

**du 3 avril 2014, à 14 h 00
en Mairie de Grenoble**

Présents : Denis REBREYEND, Joseph NIER, Patrick PRUDHOMME (CGI), Baptiste NETTIER (IRSTEA), Alain HARET (SITADEL), Guy DURAND (APAP), Michel DIDIER (ABI), Vincent CHARRIERE, Jean-Louis SERRE, Florent SALVI, Camille GIROUD, Maurice BALLY, Roland BOUVIER, Georges TROUX.

Présents au titre de l'équipe technique : Bruno Caraguel, Christophe Moulin, Morgane Walters, Véronique Bordel.

Absents avec pouvoir : Jean PICCHIONI, Jean-François TROSSERO, Jean-Rémy OUGIER.

Se sont excusés : Christian NUCCI (CGI), Eliane GIRAUD (CRRA), Claude COLARDELLE (DDPP), Claire DUBOIS (ONF).

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Points à l'ordre du jour

1 ACCUEIL PAR LA VILLE DE GRENOBLE	3
2 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION	3
2.1 - Arrêté des comptes au 31 décembre 2013 et préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale	3
2.2 - Budget prévisionnel 2014 et organisation de l'équipe technique	5
2.3 - Modifications/Evolution des Statuts FAI à présenter en Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2014	5
2.4 - Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire, point sur les Commissions en cours	6
2.5 - Date et lieu du prochain Conseil d'Administration	6

Extraits des délibérations, CA du 3 avril 2014 à 14h00

1 ACCUEIL PAR LA VILLE DE GRENOBLE

2 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 - Arrêté des comptes au 31 décembre 2013 et préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

À l'unanimité des membres présents le Conseil d'Administration, ayant pris bonne note de ces données de gestion, valide le rapport de gestion présenté et arrête les comptes au 31.12.2013, tels qu'ils sont présentés en annexe et faisant apparaître un résultat excédentaire de 19.250 € et un total de bilan de 327.850 €, et qui seront proposés à l'approbation de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration, sur proposition du Trésorier, souhaite proposer à l'Assemblée Générale 2014 que l'excédent soit porté au fonds associatif de l'association, afin de continuer à en consolider sa situation budgétaire. Le Président rappelle que ces résultats qui paraissent bons sont aussi liés à des recettes exceptionnelles, et qu'il convient d'être très vigilants pour les années budgétaires à venir. Il souhaite également souligner que le budget prévisionnel de l'année 2014 n'a pu être fait qu'à partir du 11 décembre 2013, en raison de grandes incertitudes quant au devenir des collectivités territoriales voir même de certaines institutions partenaires.

2.2 - Budget prévisionnel 2014 et organisation de l'équipe technique

Suite à la présentation faite pour chacun des projets, le Conseil d'Administration valide l'engagement des différents projets cités, ainsi que les parts d'autofinancement qu'ils appellent. En ce sens, le CA autorise le Président et l'équipe technique à réaliser les démarches nécessaires à l'engagement et à la conduite de ces projets, dans les meilleures conditions budgétaires et d'efficacité.

Si les charges de travail augmentent et que les recettes le permettent, le CA laisse au Président et au Coordinateur le soin d'étoffer l'équipe technique en conséquence.

2.3 - Modifications/Evolution des Statuts FAI à présenter en Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2014

Le Conseil d'Administration valide la proposition d'évolution des statuts qui leur a été adressée avec la convocation, sous réserve d'y porter les modifications de forme convenues en séance. Le CA s'organisera pour en présenter cette nouvelle version aux adhérents, conformément aux statuts, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Le CA demande à l'équipe d'organiser cette dernière juste avant l'Assemblée Générale de la Fédération des Alpagnes prévue le 24 Avril 2014, à Grenoble.

2.4 - Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire, point sur les Commissions en cours

Organisation des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire : *Le CA demande à l'équipe technique de finaliser l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire nécessaire à l'évolution des statuts. Cette dernière précèdera l'Assemblée Générale Ordinaire, prévue le 24 avril 2014 en Mairie de Grenoble.*

Renouvellement du Conseil d'Administration : *En ce qui concerne le renouvellement du 1/3 du CA de la FAI, le CA demande à l'équipe technique de faire le point sur les administrateurs qui sans excuse n'assistent jamais aux réunions du CA et de les considérer de fait comme démissionnaires, conformément aux statuts ; et dans le même temps de recueillir des candidatures à présenter aux adhérents lors de l'AG d'avril 2014.*

2.5 - Date et lieu du prochain Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration charge le Coordinateur Général d'organiser le prochain CA dans les locaux de la CLE Drac-Romanche à Vif, de prendre contact avec le SAGE Drac-Romanche, de solliciter son Président et de voir s'il peut se rendre disponible pour en ouvrir la séance.

Compte Rendu

Conseil d'Administration du 3 avril 2014

en Mairie de Grenoble

1 ACCUEIL PAR LA VILLE DE GRENOBLE

Denis REBREYEND rappelle le principe d'organiser les Conseils d'Administration dans les communes et lieux portés des massifs montagneux isérois, et qu'en raison des élections municipales, de l'AG prévue à Grenoble, il a été proposé d'organiser ce CA en mairie de Grenoble. Il remercie l'équipe d'élus sortants avec qui il a eu plaisir à travailler et à organiser ce Conseil d'Administration, et il souhaite pouvoir engager de riches partenariats avec la nouvelle équipe qui se met en place. Il remercie et accueille les participants au CA. Il ouvre la séance en rappelant les points à l'ordre du jour.

2 VIE ASSOCIATIVE, GESTION DE L'ASSOCIATION

2.1 - Arrêté des comptes au 31 décembre 2013 et préparation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Cf. Compte de Résultat et Bilan 2013 en annexes.

2.1.1 Analyse du compte de résultat et du bilan

L'analyse rapide du compte de résultat montre un résultat excédentaire de 19.250 €.

Ce résultat apparemment satisfaisant ne traduit pas en réalité une très bonne année budgétaire ; en effet plusieurs éléments conjoncturels sont à prendre en compte :

a Les assistances techniques artificiellement élevées en 2013

Le produit des assistances techniques à maîtrise d'ouvrage est de plus de 104 K€ : ce qui est exceptionnel et s'explique par la sur-programmation des améliorations pastorales en 2013. Elle représente jusqu'à 1,5 du volume habituel en raison de la fermeture de l'accès au FEADER en avril 2013, ce qui a contraint les maîtres d'ouvrage (plutôt publics) à déposer davantage de projets afin de mobiliser ces fonds.

→ Dans la mesure où la FAI propose des assistances techniques calculées sur un pourcentage du montant du projet on estime cette "sur-facturation" d'assistance technique à maître d'ouvrage à + 18.700 € par rapport à une année de programmation "classique", ce qui ramène le résultat financier global de l'année à + 550 €.

b La baisse de la commande "prestation"

On constate par ailleurs une augmentation des subventions (+ 6%), mais une baisse des produits issus des prestations de services (- 4%), et cette baisse intègre la forte hausse des AT MO décrite ci-dessus.

→ Sur la base d'une programmation "classique", la baisse des produits issus de l'ensemble des prestations de services atteint donc - 10 %.

c Le résultat maintenu à l'équilibre par les adhésions

- Le compte de résultat montre une évolution positive des adhésions, de + 15 % (+ 9.000 € par rapport à 2012).
- Un résultat exceptionnel à + 5.000 € complète cet équilibre.

d Analyse du bilan et perspectives

Le total du bilan a diminué de + de 150 K€ par rapport à l'exercice précédent. Les motifs essentiels en sont les suivants :

- sortie des valeurs d'immobilisations et subventions régionales afférentes en rapport avec les équipements au Sénégal, conformément aux préconisations de notre commissaire aux comptes ;
- diminution des dettes fournisseurs et créances clients au 31.12 ;
- part plus faible de produits constatés d'avance.

Sur proposition du Président et du Conseil d'Administration et décision de l'Assemblée Générale le 24 avril 2014, le résultat excédentaire sera affecté au fonds associatif de la Fédération des Alpes.

L'argument du Président sera que cette affectation du résultat excédentaire de 2013 est essentielle pour faire face aux difficultés à venir en 2014 et surtout 2015 en raison de l'absence d'accès aux crédits européens (FEADER sur les améliorations pastorales et LEADER).

A noter également que ce fonds associatif (en cours de constitution, à près de 70.000 € après l'affectation du résultat 2013) reste toutefois faible (environ 10% des charges annuelles), et représente également la sécurisation globale de la structure pour compenser d'autres difficultés éventuelles, améliorer la trésorerie et donc limiter les frais financiers (rappelons qu'ils sont depuis 2 ans de moins de 1.000 € alors qu'ils ont atteint jusqu'à 6.000 € voire 10.000 € annuels avant 2011).

2.1.2 Analyse du bilan financier de la convention CGI-FAI 2013

Le bilan financier 2013 des actions inscrites dans la convention CGI-FAI 2013 montre un engagement dépassant largement le prévisionnel et par conséquent les moyens financiers affectés, augmentant la part d'autofinancement de l'Association dans le cadre des actions inscrites dans la convention qui nous lie.

Le volume global des actions réalisées est supérieur de 126% aux dépenses prévisionnelles.

Les actions liées à l'agneau d'alpage ont mobilisé une grande part des capacités de travail, l'association ayant choisi d'investir cet espace de travail en raison de son volet stratégique pour les responsables d'alpage, des attentes du Conseil Général et des opportunités de partenariats techniques et institutionnels que cela peut faire naître.

Les phases de conseil aux adhérents ont également consommé une part importante des capacités de l'association, en raison des nombreuses évolutions en termes d'emploi, de fonctionnement des GP.

Le volet "communication", permettant de garder le contact avec les adhérents, de faire connaître les actions entreprises et de mobiliser les énergies a également dépassé le prévisionnel.

A noter que la sous-consommation de l'axe "coopération" a permis de reporter des journées de travail non réalisées sur 2014.

2.1.3 Préparation du rapport de gestion à présenter à l'approbation de l'Assemblée Générale

Le texte proposé pour le rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale est le suivant :

L'année 2013 a été marquée par une très forte évolution de l'équipe technique. Pierre Julien Cournil a quitté l'équipe, remplacé par Emilie Suran après une période de tuilage de 2 mois environ. Julien Vilmant, suite à un accident, a été remplacé par Morgane Walters dans le cours du printemps, qui est restée dans l'équipe en Service Civique. Deux apprentis ont été présents.

L'exercice 2013 de notre association a été fortement marqué par de profondes incertitudes : la fin des programmations du FEADER, l'évolution de la PAC, aggravées par l'approche des élections municipales de mars 2014. La période de crise et une certaine morosité générale ont engendré un sérieux ralentissement des prestations de service. A noter la gestion de la trésorerie qui se sécurise encore, facilitée par le report à nouveau positif qui permettait près d'un mois de trésorerie. Elle demeure à surveiller toujours en l'absence de fonds propres significatifs indispensables notamment en matière d'autofinancement. Ce point de vigilance est aggravé par les nombreuses incertitudes budgétaires à prendre en compte pour 2014 et 2015.

Les adhérents de la FAI continuent de soutenir très largement le projet associatif en accroissant leurs d'adhésions (+15% en montant des cotisations par rapport à 2012).

Les produits d'exploitation sont de 677.496 €, soit une hausse de 0,5% par rapport à l'exercice précédent. Parmi ces produits :

Les prestations de service sont de 338.691 €, en baisse de 4%, et ce malgré la forte hausse des facturations d'assistance technique sur les améliorations pastorales, liée à la programmation en 2013 de 50% supérieure à celle d'une année normale, en raison de la fin de l'accès aux crédits européens du FEADER en avril 2013. Les prestations pour le compte de la MSA, relatives à la prévention des risques en élevage ont baissé de 70%, et la FAI n'a pas travaillé pour "Pastoralismes du Monde" car le festival du film aura lieu en 2014.

Les subventions sont de 245.326 €, en évolution de 6% en raison de nouveaux projets (zones humides) et de montants plus élevés engagés sur le programme Agrifaune. La convention d'accompagnement et de partenariat avec la Région reste à niveau constant ; celle avec le Département enregistre une augmentation de 5% au profit de l'Association, suite à la prise en charge financière par FranceAgriMer des coûts des héliportages d'animaux morts.

Les charges d'exploitation sont de 655.454 €, en hausse de 1,3% par rapport à l'exercice antérieur. Parmi ces charges :

Les rémunérations sont de 440.349 € charges comprises, en augmentation de 4%. Ce montant intègre la présence de 2 apprentis durant 8 mois, le recouplement des postes de Pierre-Julien Cournil et Emilie Suran pendant 2 mois, ainsi que la présence de Morgane Walters en CDD lors de la reprise anticipée d'activité de Julien Vilmant suite à son accident au printemps 2013.

Les charges externes sont de 129.127 €, en augmentation de 2% ; néanmoins, parmi ces charges externes, les charges de structure sont en baisse de 8% en réponse aux rigueurs de gestion.

Le résultat d'exploitation ressort donc à +22.042 €. Le résultat exceptionnel étant de +5.153 €, le résultat financier de -666 €, et le mouvement des fonds dédiés étant de -7.279 €,

Le résultat net de l'exercice 2013 laisse donc apparaître un excédent de 19.250 €.

En raison des très fortes incertitudes budgétaires pour 2014 et 2015, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat au fonds associatif.

À l'unanimité des membres présents le Conseil d'Administration, ayant pris bonne note de ces données de gestion, valide le rapport de gestion présenté et arrête les comptes au 31.12.2013, tels qu'ils sont présentés en annexe et faisant apparaître un résultat excédentaire de 19.250 € et un total de bilan de 327.850 €, et qui seront proposés à l'approbation de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration, sur proposition du Trésorier, souhaite proposer à l'Assemblée Générale 2014 que l'excédent soit porté au fonds associatif de l'association, afin de continuer à en consolider sa situation budgétaire. Le Président rappelle que ces résultats qui paraissent bons sont aussi liés à des recettes exceptionnelles, et qu'il convient d'être très vigilants pour les années budgétaires à venir. Il souhaite également souligner que le budget prévisionnel de l'année 2014 n'a pu être fait qu'à partir du 11 décembre 2013, en raison de grandes incertitudes quant au devenir des collectivités territoriales voir même de certaines institutions partenaires.

2.2 - Budget prévisionnel 2014 et organisation de l'équipe technique

Bruno CARAGUEL et Véronique BORDEL présentent le budget prévisionnel 2014 (Cf. annexes).

En raison de la réduction de la masse salariale organisée dans le premier trimestre 2014, le BP est proche de l'équilibre. Cependant, de sérieuses incertitudes persistent quant aux volumes de travail à fournir en 2014, particulièrement en termes de disponibilité et de réactivité, en raison de la mise en place des candidatures LEADER et des MAEc que peuvent porter les territoires.

Suite à la présentation faite pour chacun des projets, le Conseil d'Administration valide l'engagement des différents projets cités, ainsi que les parts d'autofinancement qu'ils appellent. En ce sens, le CA autorise le Président et l'équipe technique à réaliser les démarches nécessaires à l'engagement et à la conduite de ces projets, dans les meilleures conditions budgétaires et d'efficacité.

Si les charges de travail augmentent et que les recettes le permettent, le CA laisse au Président et au Coordinateur le soin d'étoffer l'équipe technique en conséquence.

2.3 - Modifications/Evolution des Statuts FAI à présenter en Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2014

Sur la base des documents remis avec la convocation, eux-même issus des travaux des Conseils d'Administration précédents, le CA propose quelques améliorations de lisibilité et de forme, et valide le projet.

Le Conseil d'Administration valide la proposition d'évolution des statuts qui leur a été adressée avec la convocation, sous réserve d'y porter les modifications de forme convenues en séance. Le CA s'organisera pour en présenter cette nouvelle version aux adhérents, conformément aux statuts, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Le CA demande à l'équipe d'organiser cette dernière juste avant l'Assemblée Générale de la Fédération des Alpapes prévue le 24 Avril 2014, à Grenoble.

2.4 - Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire, point sur les Commissions en cours

a Organisation des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale de la FAI est prévue le 24 avril 2014 à Grenoble. Les premiers contacts avec l'équipe technique de la ville de Grenoble ont été pris, et elle se tiendra dans la salle située au bas de la mairie. Le salon des entrepreneurs se tiendra dans le parc et sur le perron. La Ville de Grenoble prendra en charge le buffet.

Les Commissions se sont toutes tenues, excepté celle relative aux Territoires, en raison des recompositions en cours dans les communes et les intercommunalités. En revanche, cet espace de travail inter-territoires reste très demandé de la part des territoires. Le Président fait savoir le dynamisme de ces espaces de travail, et remercie les présidents de ces Commissions pour leur engagement.

Un résumé des travaux de l'année pour chacune d'entre elles sera remis aux adhérents dans le dossier de l'Assemblée Générale et chaque président de commission en présentera sommairement les résultats.

Organisation des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire : Le CA demande à l'équipe technique de finaliser l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire nécessaire à l'évolution des statuts. Cette dernière précèdera l'Assemblée Générale Ordinaire, prévue le 24 avril 2014 en Mairie de Grenoble.

b Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président rappelle l'importance du CA pour la FAI, et salue dans le même temps sa bonne assiduité. Il rappelle que conformément aux statuts, 1/3 du CA est à renouveler en 2014. Le président demande au CA si les différents membres connaissent des candidat(e)s et si certains sont démissionnaires. Il rappelle que si les propositions de statuts sont validées par l'AGE, l'association pourra se permettre de réduire le nombre de ses Administrateurs.

Renouvellement du Conseil d'Administration : En ce qui concerne le renouvellement du 1/3 du CA de la FAI, le CA demande à l'équipe technique de faire le point sur les administrateurs qui sans excuse n'assistent jamais aux réunions du CA et de les considérer de fait comme démissionnaires, conformément aux statuts ; et dans le même temps de recueillir des candidatures à présenter aux adhérents lors de l'AG d'avril 2014.

2.5 - Date et lieu du prochain Conseil d'Administration

Il est proposé que le prochain CA, centré sur la préparation de la saison d'estive, soit organisé à Vif, en soirée, à la Maison de l'Eau, afin de concrétiser les partenariats avec le SAGE Drac-Romanche.

Le Conseil d'Administration charge le Coordinateur Général d'organiser le prochain CA dans les locaux de la CLE Drac-Romanche à Vif, de prendre contact avec le SAGE Drac-Romanche, de solliciter son Président et de voir s'il peut se rendre disponible pour en ouvrir la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et lève la séance à 18 h 00.

• FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE • COMPTE DE RESULTAT 2013 •

CHARGES	!	variation / n-1	PRODUITS	!	variation / n-1
ACHATS GROUPEES	36'961	-29%	VENTES GROUPEES	21'029	-6%
- Hélicoptages	34!964		- Hélicoptages	18!365	
- Accessoires hélicoptages, signalétique... et divers	1!998		- Accessoires hélicoptages, signalétique... et divers	2!663	
- Variation de stock	0				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	129'127	2%	PRESTATIONS DE SERVICES	317'662	-4%
<u>Charges de structure</u>		-8%	- Assurances techniques aux Maîtres d'Ouvrages	104!552	26%
- Ftures bureau, info, documentation, petit matériel	6!223	-14%	- Diagnostics pastoraux, études, enquêtes	44!934	3%
- Informatique + copieur/fax (location, maintenance)	10!484	-1%	- Formations contention, chiens, divers et démonstrati	40!050	21%
- Loyer bureaux La Grange	4!987	2%	- Expertises / étude bien-être animal / plan cont bât	8!498	-70%
- Electricité, fuel, entretien + maintenance	6!843	-2%	- Appuis techniques aux MAE territorialisées	18!344	-30%
- Location des véhicules	17!635	2%	- AMO Territoires Pastoraux et Accompagns divers	43!351	-15%
- Entretien des véhicules	4!329	-55%	- Accompagn conseil techniques espaces protégés	25!844	100%
- Frais de carburant et péages	13!182	-3%	- Gestion assurance bétail (GRAA)	3!290	-13%
- PTT affranchissement courrier + maintenance	4!654	-14%	- Prestations d'organisation du Festival du Film	4!100	-88%
- Téléphones bureaux + maintenance	3!758	-13%	- Prestations diverses	16!166	-3%
- Téléphones mobiles	3!537	1%	- Activités annexes (rétrocessions diverses)	8!535	3%
- Assurances (véhicules, info, RC...)	3!550	-16%			
- Communication, cotisations	659	44%	SUBVENTIONS SUR ACTIONS REALISEES	245'326	6%
- Honoraires commissaire aux comptes	4!114	0%	<u>Convention d'objectifs CGI</u>		5%
- Rémunération d'intermédiaires	906	-19%	- axes 1 et 2 (politique pastorale iséroise et partenaria	31!472	48%
- Services bancaires	1!082	161%	- axe 3 (appui technique aux massifs)	31!528	-3%
<u>Frais de déplacements, missions, réceptions relatifs aux projets réali</u>		7%	- axe 3 (hélicoptages groupés)	21!000	-22%
- frais liés au fonctionnement des commissions + AG	2!025		- axe 6 (coopération internationale)	964	100%
- frais liés aux autres actions	8!788		- axe 7 (alpages et biodiversité)	6!097	4%
<u>Achat de services et honoraires techniques relatifs aux projets réali</u>		46%	et - saison des alpages et sentiers des bergers	9!686	4%
- diagnostics pastoraux, expertises, études	16!618		<u>Convention d'accompagnement CRRA</u>	38!080	0%
- interventions et organisations de formations	3!420		et - saison des alpages et sentiers des bergers	14!000	0%
- saison des alpages et sentiers des bergers	9!233		et - tourbières et zones humides	7!093	
- gouvernance et divers	3!100		et - égalité Hommes Femmes en milieu rural	-	
IMPOTS ET TAXES	22'059	-4%	Programme CIMA du FNADT (projet "Pastor"@Ipes")	26!388	3%
- Taxe sur les salaires	22!009	8%	<u>Programme LEADER de l'Union Européenne</u>		
- Form Prof Continue et taxes diverses	50		- saison des alpages et sentiers des bergers	26!626	11%
CHARGES DE PERSONNEL	440'349	4%	- tourbières et zones humides	8!670	
- Rémunérations brutes	292!593	5%	- programme Agrifaune	12!222	18%
- Charges sociales	127!141	7%	<u>Programme Agrifaune ONCFS</u>	10!000	18%
- Tickets restaurant	7!822	-6%	<u>Conseil Général de Savoie saison des alpages</u>	1!500	0%
- Indemnités de stages	10!038	-35%			
- Indemnités et avantages divers	2!755	100%	AUTRES PRODUITS	75'099	
Charges financières	675	-6%	- Cotisations des adhérents	71!614	15%
Dotations aux provisions	3!500		- Transferts de charges d'exploitation	3!485	
Dotations aux dépréciations (sur actif circulant)	1!772		Produits financiers	8	
Dotations aux amortissements (dont invest. jumelage)	21!685		Reprise provision pour risques et charges	4!800	
Dépréciation éléments d'actifs (invest. jumelage)	49!697		Production immobilisée incorporelle	-	
Charges exceptionnelles diverses	5!908		Quote-part subv. invest. virée au résultat (jumelage)	13!579	
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	26!892		Produit exceptionnel solde subv. invest. jumelage	52!019	
RESULTAT (excédent)	19'250		Produits exceptionnels divers	8!738	
			Report subventions non utilisées des ex. antérieurs	19!613	
TOTAL GENERAL	757'874		TOTAL GENERAL	757'874	

Proposition d'affectation du résultat excédentaire de 19.250 " au fonds associatif

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

BILAN AU 31 décembre 2013

ACTIF	Exercice 2013			Exercice 2012		PASSIF	Exercice 2013	Exercice 2012
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net			
Actif immobilisé :						Fonds propres :		
Immobilisations incorporelles	60 716	57 388	3 328	12 756		Fonds associatif	49 132	43 196
Immobilisations corporelles	37 053	29 517	7 536	65 306		Ecart de réévaluation		
Immobilisations financières (1)	729	-	729	429		Réserves :		
						réserves réglementées		
TOTAL I	98 497	86 905	11 592	78 491		réserves statutaires		
						autres		
Actif circulant :						Affectation au "projet associatif" (des ex. précédents)		
Stocks et en-cours	-	-	-	1 772		Report à nouveau	-	-
Avances et aptes versés sur commandes	-	-	-	-		Résultat de l'exercice (excédent ou perte)	19 250	5 936
Créances (2)	280 174	4 300	275 874	379 006		Fonds associatif représentatif de biens qui se		
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	108 387	4 300	104 087	180 829		déprécié et qui ne seront pas renouvelés		
<i>Autres</i>	171 787	-	171 787	198 178		Fonds associatif pouvant être repris avant		
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-		dissolution de l'association		
Disponibilités	31 064	-	31 064	14 423		Subventions d'investissement	1 005	66 603
Charges constatées d'avance	9 321	-	9 321	7 629		Provisions réglementées		
TOTAL II	320 559	4 300	316 259	402 831		TOTAL I	69 387	115 735
						Provisions pour risques et charges	3 500	-
						Fonds dédiés	26 892	19 613
						TOTAL II	30 392	19 613
						Dettes		
						Emprunts et dettes assimilées (3)	1 790	503
						Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	29 784	28 350
						Fournisseurs et comptes rattachés (4)	93 671	121 355
						Autres (4)	98 228	113 711
						Produits constatés d'avance	4 598	82 054
						TOTAL III	228 072	345 974
						TOTAL GENERAL (I+II+III)	327 850	481 322
(1) dont à moins d'un an						(3) dont solde créditeur de banque	-	-
(2) dont à plus d'un an						(4) dont à plus d'un an	-	-



Budget Prévisionnel 2014 - Charges

Intitulé Charges	Montant Charges
Rémunérations, charges sociales et taxe sur les salaires	383 159
Indemnités Morgane Walters en Service Civique	660
Indemnités d'éloignement missions Jean-Marie Davoine (CESU)	1 000
Indemnités des stagiaires	10 000
Tickets restaurant (y compris prestation de service)	9 500
Déplacements, missions, réceptions (y compris administrateurs)	10 000
Indemnités de remplacement des administrateurs en mission FAI	5 000
Loyer, Electricité, Fuel, Entretien + maintenances	11 000
Télécommunications et Affranchissements + maintenances	13 000
Fournitures bureau, info, photo, doc, colloques, Petit Matériel	6 000
Maintenance informatique + copieur couleur/fax (loyer + maintenance)	11 500
Location des véhicules	17 200
Entretien des véhicules	5 000
Frais de carburant et péages	13 500
Honoraires commissaire aux comptes	4 128
Personnels intérimaires	-
Assurances (véhicules, bureaux, info... + RC)	3 700
Communication / Prospection / Cotisations et Dons	500
Achats groupés	-
TOTAL des charges externes directement en lien avec les projets DONT prestations d'hélicoptages (HELISAF, HDF)	80 468
PROV risque de pertes de recettes sur incapacités temporaires	2 000
PROV pour renouvellement matériel informatique	1 000
PROV pour formation équipe FAI (jrnées non facturables + déplts)	2 500
Services bancaires	1 000
Frais financiers	1 000
Dotation aux amortissements	9 500
Constitution de fonds propres	10 000
TOTAL DES CHARGES	612 315 €



Budget Prévisionnel 2014

Produits

		montant financement	montant mobilisable en 2014	charges externes directement en lien avec les projets
total des	Conventions Pluriannuelles	171 311	169 392	46 438
total des	Subventions Ponctuelles	86 063	86 571	30 570
total des	AMO des TP	54 430	41 885	
total des	Appuis Techniques	50 845	50 845	
total des	Prestations de Formation	60 370	49 402	2 260
total des	Etudes Diagnostics	84 826	42 376	
total des	Prestations Diverses	145 402	95 130	200
total des	Autres Produits	68 005	62 005	1 000
TOTAL GENERAL		721 253	597 606	80 468